

Décision n° 2015-72 portant nomination au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'EPIDE

La Directrice générale de l'établissement public de la défense,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011 portant modification du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 4 septembre 2012 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement public de l'Etablissement public d'insertion de la défense ;

Vu la circulaire RFFF1500763C du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le courrier de l'UNSA en date du 13 janvier 2015 désignant ses représentants au CHSCT ;

Vu le courrier de FO en date du 15 mai 2015 désignant ses représentants au CHSCT ;

Vu le courrier de la CGT en date du 5 octobre 2015 désignant ses représentants au CHSCT,

Décide :

Art. 1^{er} - M. Jean-Marc Détrus est nommé membre titulaire du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'établissement de M. Christophe Liberale

Consécutivement, la liste des membres du comité s'établit ainsi que suit :

1° Représentants de l'administration :

Président : M^{me} Nathalie Hanet,

Responsable ayant autorité en matière de ressources humaines : M. Laurent Jugeau.

2° Représentants du personnel :

Listes	Titulaires	Suppléants
UNSA	M. Sébastien Marchal	M. Patrick Seiller
	M ^{me} Nadine Dufлот	M. Henri-Paul Houssin
	M ^{me} Sylvia Skoric	M. Patrick Reynaud
UGFF-CGT	M ^{me} Nadine Sachot	M. Christian Drouard
	M. Jean-Marc Détrus	M. Stéphane Janszen
FO	M ^{me} Sandrine Laveau	M ^{me} Akila Dahmani

3° M. Jean-Pierre Lagrange, médecin de prévention ;

4° M. Jean-Paul Rendu, conseiller de prévention,

M. Christophe Mondon, conseiller de prévention ;

5° M^{me} Stéphanie Herrig, inspecteur santé et sécurité au travail.

Art. 2 - La présente décision annule et remplace la décision n° 2015-48 du 15 juin 2015 portant composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'EPIDE.

Art. 3 - Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mis en ligne sur le site internet de l'établissement.



NATHALIE HANET